

LA MONTAGNE A ENFANTÉ UNE SOURIS

Des Instructions Ministérielles à l'arrêté du 7 août 1969

Élise FREINET

Bon gré, mal gré tous les travailleurs manuels et intellectuels sont dans l'obligation de se recycler : la technique mal organisée, mal harmonisée du corps social en rupture de structures, nous rejette hors des circuits hier encore familiers à nos réflexes et à nos mentalités. Le système tourne trop vite ; on perd les pédales ; il faut courir ailleurs pour se refaire aptitudes et énergies nouvelles et se raccrocher, tant bien que mal, à l'engin qui nous a désarçonnés... Ainsi va se précisant la tyrannie d'un pragmatisme féroce dans un monde qui perd son équilibre à grande allure sous l'effet des exigences intempestives de la société de consommation.

Tout le monde donc au recyclage !

Excepté les gouvernants. Comme gens de qualité ils n'ont nul besoin d'apprentissage pour exercer les fonctions qui leur échoient à la distribution de

faveur des portefeuilles. C'est donc sans la moindre appréhension du chef de l'Etat et du chef de Cabinet que s'organise la valse de ministres interchangeableables. Dans le jeu d'échecs — c'est bien le cas de le dire — aucun pion ne fut aussi souvent déplacé — dans un gouvernement qui se voulait de stabilité — que celui du responsable de l'Education Nationale. Au point qu'on en est à se demander si l'on court dans ce domaine à la compétence ou à l'incompétence pour satisfaire au mieux les visées d'une bourgeoisie qui ne reconnaît même plus ses propres enfants. Tout se passe comme si le responsable avait pour mission de devenir irresponsable de ce qui fut fait avant lui, ce qui aboutit fatalement à l'incohérence que l'on connaît et prouve sans ambage que l'autorité du ministre est fatalement dépendante du non-recyclage.

Et pourtant, il serait si facile à un ministre de l'Education Nationale de se recycler ! Il lui suffirait pour cela de faire des *Instructions Ministérielles*, son livre de chevet, puisqu'aussi bien, pour des raisons diverses, on est « embarqué » dans le renouvellement des structures vermoulues de l'enseignement. Depuis 1923 en effet — à l'exception de la circulaire du « par cœur » — les directives ministérielles peuvent être considérées comme la justification même des principes de pédagogie nouvelle qui sont expressément ceux de la Rénovation de l'Enseignement. Rendons grâce à l'équipe des Inspecteurs généraux qui, restant en place et fidèles à leur vocation, sont susceptibles d'être les auteurs de documents qui témoignent d'une suite dans les idées et d'une recherche profonde de valeurs essentielles pouvant être, à bon droit, considérées comme une charte de pédagogie moderne. Sans nul doute, un ministre de passage, n'aurait pas pu en arriver là. Il semble que désormais, aucun décret ministériel pris à la petite semaine, ne puisse jamais dégrader l'esprit et amoindrir les perspectives d'efficacité d'instructions que nous considérons quant à nous, comme indétronables.

C'est peut-être en prenant au sérieux ces documents historiques que feu l'ex-ministre de l'Education Nationale s'était si imprudemment risqué dans une rénovation pédagogique que justifiaient d'ailleurs les colloques de Caen et d'Amiens. C'était là, à coup sûr, courir au-devant de bien des ennuis puisqu'il se serait agi de faire passer dans la pratique des textes qui n'étaient là qu'en trompe-l'œil et de légitimer du même coup les praticiens de la base qui, avant la lettre, s'évertuaient à instaurer — contre

vents et marées — une pédagogie rénovée. C'est certainement par un simple retour des choses, soumises à une scolastique d'exigence bourgeoise, que faute de rénovation dans des textes de quelque ampleur, l'on s'en tient aujourd'hui à un bien modeste arrêté sur l'aménagement de la semaine et la répartition de l'horaire hebdomadaire. Ainsi, on prend de la distance avec la rénovation et ce n'est que de très loin qu'on lui fera des signes mettant ainsi dans une situation très inconfortable les fonctionnaires responsables qui l'avaient si ouvertement défendue. C'est à dessein qu'on laissera de côté les questions primordiales de programme et de méthode. Les faisant intervenir dès à présent on risquerait de voir le calendrier si arbitrairement établi ne plus tomber pile. Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire cette phrase ahurissante dans les commentaires de l'arrêté : *Il est rappelé par ailleurs, que les programmes pourront dans une certaine mesure, être adaptés au niveau et au rythme des élèves...* Ce qui est un truisme pour le plus humble des praticiens nous est donné ici par une haute sommité comme autorisation facultative...

Nous ne perdrons pas notre temps à discuter sur la *formule du tiers-temps* qui depuis 1964 a été en cours d'expérience et sur laquelle a toujours plané le plus éloquent des silences. Rien de nouveau dans le temps consacré à ce qu'il est convenu d'appeler — on ne sait trop pourquoi — *disciplines d'éveil*, pour lesquelles l'Ecole Moderne apporte une abondante documentation. Nous soulignerons simplement le « bluff » des six heures consacrées à une éducation physique pour laquelle manquent et les moniteurs, et l'outillage et les stades. L'on ne

saurait en effet considérer comme valables les bousculades dans des cours trop exigües dont relèvent certaines « fosses aux ours » qui sont l'une des hontes de l'école française. « Bluff » disons-nous : n'est-on pas allé jusqu'à annoncer que deux piscines en plastique seront dévolues à chaque département, ce qui justifierait l'obligation d'apprentissage de la nage?... Un jeune instituteur haut-alpin, ravi de l'aubaine, s'empressa aussitôt de faire le calcul du temps nécessaire à l'atterrissage des grandes baignoires en haut-Briançonnais. Il constata, sans surprise, que son école n'en serait bénéficiaire — au meilleur des cas de priorité — qu'après dix années d'attente... si toutefois, entre temps, les piscines n'étaient pas devenues passoires...

Nous ne tenons pas à dénigrer systématiquement tout ce qui vient des sommets de l'Olympe. Nous sommes les premiers à nous réjouir de la continuité des Instructions Ministérielles à laquelle Freinet avait consacré un numéro des *Dossiers* (1) que nous conseillons tout spécialement à nos jeunes camarades de relire. Nous avons acquiescé à l'esprit de rénovation qui présidait aux directives d'enseignement dans les classes de perfectionnement et de sixième de transition. Nous étions tout dernièrement encore favorables aux conclusions de la sous-commission de l'I.P.N. passées aujourd'hui sous silence alors qu'elles seraient à promouvoir d'urgence avec le secours d'administrateurs qui en sentiraient la portée dans une masse d'éducateurs désorientés par tant d'indécision et de contre-temps. Comment, en praticiens conséquents et si pro-

(1) *Dossier pédagogique n° 2. Editions de l'Ecole Moderne, Cannes.*

fondément attachés à ce qui est pour nous plus qu'un métier, pourrions-nous accepter sans récrimination cette politique de gribouille? Non, nous ne critiquons pas sans raison et c'est avec plaisir que nous voyons l'arrêté du 7 août 1969, faire droit à la revendication syndicale des 27 heures par semaine. C'est là un résultat arraché à une Education Nationale impuissante à résister à la pression des travailleurs organisés. C'est en vain — souhaitons-le — que l'administration des sommets tentera de rattraper d'une main ce qu'elle lâche de l'autre en précisant que : « *La nouvelle durée hebdomadaire permet aux maîtres de consacrer à leur perfectionnement pédagogique un temps équivalent à trois heures par semaine.* » Ce qui laisserait supposer que l'après-midi du samedi est dévolu à cet effet.

Le perfectionnement des maîtres, leur recyclage dans des structures de pédagogie moderne ne sauraient se faire par simple bachotage de notions théoriques à l'écart de la pratique scolaire. C'est sur le chantier, à même le travail de la classe, dans les difficultés à vaincre que se fera la formation des maîtres. Et c'est dans les classes pratiquant déjà les méthodes nouvelles que se feront utilement les stages longs et courts mis en pratique au sein de notre Ecole Moderne. Nous reviendrons sur cette importante question liée à la réforme des Ecoles Normales et à la formation des instituteurs suppléants frères lais de la corporation.

Voilà, pour l'immédiat, ce qui a trait à l'enseignement du premier degré, dont par ailleurs notre camarade Deléam, nous entretient dans le détail.

Les choses vont-elles mieux dans le secondaire? A lire les polémiques

entre le ministère de l'Education Nationale et les syndicats d'enseignants, il semble que la rentrée ne s'effectue pas aussi bien qu'on veuille le dire. Il est même admis pour ce qui concerne Paris, que « *la rentrée constitue un véritable bluff destiné à tromper l'opinion sur la réalité de la situation scolaire* » (1).

Le bluff apparaît dans toute son ampleur au fur et à mesure que se précisent les difficultés de la rentrée. A telle fin que les syndicats d'enseignants du second degré sont dans l'obligation d'exposer les raisons de l'échec d'une rentrée dont ils risquent de supporter les conséquences : manque de locaux, manque de professeurs, manque d'assistants, de suppléants, surcharge de classes, heures supplémentaires des maîtres sont le lot de la presque totalité des lycées et collèges dans la région parisienne comme dans la province. De ce fait, la tâche des enseignants ne cesse de se compliquer, l'inquiétude des parents ne cesse de croître, la révolte des étudiants trouvant dans cet état de choses occasion de reprendre le départ. Le mal est vraiment d'une ampleur endémique et ce n'est pas par l'improvisation que l'on pourra y répondre.

On sait cela depuis longtemps au sommet de l'Education Nationale et dans les Académies où depuis des années affluent doléances et avertissements. Mais il n'est pas de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre.

Ce n'est plus dans le secret des cabinets ministériels que les revendications de l'Ecole à tous les degrés doivent être portées mais bien à l'audience du grand public. On ne peut que s'associer à l'initiative des

centrales syndicales d'enseignants d'organiser avec les associations de parents d'élèves des campagnes d'information sur le plan local, en reprenant le slogan « Opération de vérité ». Nous serons participants de ces campagnes d'information dans lesquelles nous apporterons le poids de nos revendications les plus urgentes dépendant de crédits sans lesquels il n'y a pas de rénovation pédagogique et humaine possible de l'école populaire.

Il nous faut, plus que jamais, souligner notre volonté d'apporter à toute action syndicale notre accord le plus total. Le syndicalisme s'affirme, dans le chaos actuel, comme l'une des grandes forces de résistance aux abus de plus en plus aliénants du capitalisme dans lequel il ne cesse de tailler des brèches irrémédiables. Nous sommes persuadés qu'à la base, là où l'action pédagogique se fait au lieu de se dire ou de se discuter dans le vide, nous serons toujours d'accord avec tous les syndiqués, puisque syndiqués nous-mêmes, leurs mots d'ordre d'action sont les nôtres et puisque nous devons, par la force des choses, voir plus loin que ces mots d'ordre du moment. A la faveur de la formation des maîtres à laquelle nous allons nous atteler plus encore, de façon massive et cohérente, va se libérer progressivement une forme nouvelle de conscience sociale : insensiblement, du plan technique et pédagogique où nous œuvrerons au coude à coude, s'éveillera un attachement toujours plus grand au destin de cette école du peuple jusqu'ici abandonnée mais qui sera prise en charge à son tour par nos soins collectifs et unie enfin à toutes les revendications de la classe ouvrière. Partant des bases solides qui sont celles de notre Ecole Moderne, nous ferons échec aux reculades d'une Edu-

(1) *Le Monde*, 20 septembre 69.

cation Nationale en nous intégrant toujours plus à cette Ecole parallèle dont nous avons été, à la base, les meilleurs artisans et dont l'Université assurera un jour le triomphe. Comme les professeurs et les ingénieurs qui utilisent les ordinateurs dans des stages communs pour un rapprochement accéléré des entreprises et de l'Université, les instituteurs et les travailleurs multiplieront les contacts pour unir plus intimement l'école au milieu écono-

mique et social. Dans cette union, l'Ecole du peuple trouvera les ressources, les richesses intellectuelles et humaines qui laisseront loin derrière elles le gréganisme d'arrêtés ministériels qui ne semblent avoir d'autres buts que de paralyser les initiatives hardies dans l'espoir de maintenir le règne d'une féodalité occulte dont la démocratie renaissante sonne le glas.

Elise FREINET

POUR UNE MÉDECINE LIBRE CHOISIE LIBREMENT PAR LE MALADE

Le Docteur Maschi de Nice qui a mis au point une thérapeutique qui dans certaines maladies chroniques obtient des résultats certains s'est vu radié par cela-même de l'ordre des médecins.

Le sursis d'exécution demandé par l'avocat du Docteur Maschi a été refusé par le Conseil d'Etat.

Les Autorités Médicales n'ont consenti à créer une Commission d'enquête qu'après avoir reçu de nombreuses lettres de malades et après l'intervention de Parlementaires. Il est nécessaire d'intervenir de façon pressante et massive pour que les conclusions de l'enquête soient données le plus rapidement possible, en écrivant dès à présent une lettre très courte mais ferme à :

Monsieur Boulin, Ministère de la Santé

Publique et de la Sécurité Sociale,
127, rue de Grenelle, Paris VII^e

en demandant la reconnaissance rapide de la pratique médicale du Docteur Maschi, la « Maschithérapie ».

Tous les Présidents des Groupes Parlementaires sont en possession du dossier complet.

Ecrivez aux Parlementaires, aux Directeurs de journaux, aux divers Pouvoirs publics pour que soit assurée la liberté dans la pratique médicale, sous la responsabilité du praticien et non sous celle des Mandarins qui entendent régenter le domaine public de la médecine.

E. FREINET